RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2023-2024

Novembre 2023

Valenciennes Métropole

Introduction

Si les collectivités territoriales ont investi le champ des politiques publiques de développement durable depuis bien longtemps, de par leurs compétences « naturelles », celui-ci ne s'est imposé dans leur vie en tant que domaine d'action clairement identifié que durant la dernière décennie.

L'évidence de l'urgence climatique, combinée avec des distorsions économiques et sociales, a amené les collectivités locales à s'engager dans le sens du développement durable des territoires et ce, notamment, via la création d'outils spécifiques à leur fonctionnement : Agenda 21, Plan Climat, Bilan Carbone®, Rev 3. Cependant, Valenciennes Métropole n'a pas attendu de mettre en place de tels outils pour agir dans le sens du développement durable.

La loi Grenelle 2 fait obligation aux collectivités de plus de 50 000 habitants de réaliser un rapport de développement durable dans le cadre de la préparation de leurs budgets primitifs. Ce rapport doit présenter la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Les actions menées en interne autant que celles menées dans le cadre des politiques publiques sont concernées.
Cela doit, d'une part, présenter ce que met en place la collectivité et les modalités de mise en œuvre des actions et, d'autre part, l'aiguiller dans sa recherche d'amélioration continue de sa performance durable.

Indéniablement, Valenciennes Métropole détient, dans son champ de compétences, de nombreuses prérogatives directement liées au développement durable et à ses trois piliers fondamentaux : **l'environnement, l'économie et le social.**

A travers ses compétences, que ce soit le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social de l'habitat communautaire, la politique de la ville ou la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, Valenciennes Métropole dispose des moyens pour mener une politique ambitieuse de développement durable de son territoire.

Ainsi, l'action territoriale de Valenciennes Métropole, dans ce rapport, est envisagée du point de vue d'une démarche d'amélioration continue.

Ce rapport, qui prépare l'élaboration du budget primitif 2024 de Valenciennes Métropole, concerne à la fois ses **actions territoriales** menées dans le cadre de ses politiques communautaires et celles menées dans le cadre de son **fonctionnement interne**.

Valenciennes Métropole, déjà résolument tournée vers le développement durable, présente dans ce rapport les actions qui façonnent son territoire et celles qui l'engageront dans l'avenir.

Rappel : Qu'est-ce que le développement durable ?

C'est en 1987 qu'émerge le concept de développement durable, reposant sur deux concepts :

- **Le concept de besoins**, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité ;
- **L'idée des limitations** que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

> *« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »*
> *Rapport Brundtland, « Notre avenir à tous », 1987*

Il s'agit aussi, en s'appuyant sur de nouvelles valeurs universelles que sont la responsabilité, la participation, le partage, le principe de précaution et le débat, d'affirmer une approche double :

- **Dans le temps :** nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre, mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations futures ;
- **Dans l'espace :** chaque humain a le même droit aux ressources de la Terre.

Le **développement durable s'appuie sur 3 piliers fondateurs** :

- Préserver l'environnement et les ressources ;
- Favoriser une économie viable ;
- Mettre en place des politiques sociales solidaires.

En 2005, le ministère du développement durable dans son cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable précise que de tels projets doivent répondre à 5 finalités essentielles :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations ;
- La dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

… et prendre en compte 5 éléments déterminants qui assureront la réussite du projet :

- La participation des acteurs ;
- L'organisation du pilotage ;
- La transversalité de la démarche ;
- L'évaluation ;
- Une stratégie d'amélioration continue.

La politique de développement durable de Valenciennes Métropole

En application de la loi Grenelle 2, Valenciennes Métropole a élaboré son nouveau plan climat-air-énergie territorial, adossé notamment à un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Plan Climat a été approuvé par le Conseil Communautaire le 11 mars 2021.

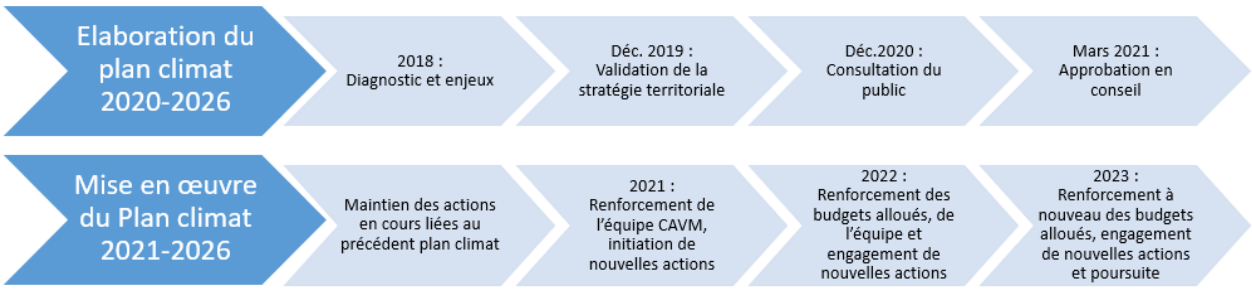

Ce plan explicite les objectifs stratégiques et opérationnels de la collectivité, dans ses champs de compétences, en matière de lutte contre le réchauffement climatique et d'adaptation, et le programme des actions à réaliser pour améliorer l'efficacité énergétique, augmenter la production d'énergies renouvelables et réduire l'impact des activités en termes d'émissions de GES.
La mise en œuvre de ce Plan Climat-Air-Energie Territorial présente pour Valenciennes Métropole un triple intérêt :

1. Renforcer les politiques existantes et développer de nouvelles actions en matière de lutte contre l'effet de serre et d'adaptation du territoire au changement climatique

Valenciennes Métropole mène déjà de nombreuses actions allant dans le sens d'un « territoire durable » (recyclage des friches, amélioration de l'habitat, développement des modes de transport économes en carbone, etc.). La démarche du Plan Climat permet à la Communauté de renforcer ses politiques et d'engager des actions nouvelles en faveur de la réduction des émissions de carbone et des consommations d'énergies fossiles, à travers la mobilisation des acteurs territoriaux.

2. Impulser une dynamique de mobilisation sur le territoire de Valenciennes Métropole

Valenciennes Métropole dispose d'une capacité à mobiliser les acteurs locaux autour d'une politique air-énergie-climat ambitieuse et volontaire : communes membres de la collectivité, acteurs socio-économiques, habitants.
La mise en œuvre des actions du Plan Climat territorial passe donc par un travail d'information, de concertation et de co-construction avec de nombreux partenaires sous l'impulsion de la Communauté d'Agglomération.

3. Pérenniser l'action de Valenciennes Métropole dans le sens du développement durable

En 2024, Valenciennes Métropole continuera à agir selon ses compétences en faveur du développement durable, que ce soit dans le cadre de ses actions territoriales ou concernant son fonctionnement interne.
Valenciennes Métropole a d'ailleurs souhaité renouveler son engagement en faveur du climat et de la qualité de l'air en définissant une nouvelle feuille de route pour la période 2020-2026.

Structuration du Rapport

Le présent rapport est articulé selon l'armature du PCAET, qui a défini 4 axes stratégiques identifiés comme priorités, des sous-axes thématiques et des fiches- actions opérationnelles :

- **Sobriété et autonomie énergétique**
  - Rénover le parc de logements privés
  - Rénover le parc de logements sociaux
  - Sobriété énergétique des entreprises
  - Sobriété énergétique des bâtiments publics et éclairages extérieurs
  - Développer les réseaux de chaleur
  - Augmenter la production d'énergies renouvelables
- **Mobilité durable**
  - Accélérer le développement des usages du vélo
  - Expérimenter de nouvelles offres de mobilité et favoriser le report modal
  - Optimiser la gestion des flux logistiques et du « dernier kilomètre »
  - Développer la transition énergétique des véhicules et l'électromobilité
  - Accompagner au changement et sensibiliser à l'impact des transports sur le climat
- **Mieux vivre sur le territoire**
  - Développer une alimentation durable sur le territoire
  - Encourager les pratiques d'agriculture durable et le stockage carbone
  - Promouvoir les espaces verts et la biodiversité
  - Réaliser des aménagements plus vertueux
  - Agir sur le petit et le grand cycle de l'eau pour préserver les ressources et réduire la vulnérabilité
  - Réduire les déchets et développer l'économie circulaire et le réemploi
- **Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation**
  - Animer le Plan Climat Air Energie Territorial
  - Faire preuve d'exemplarité
  - Rendre chaque manifestation éco-responsable
  - Développer les éco-entreprises et accompagner les entreprises existantes
  - Sensibiliser, former et accompagner l'éco-citoyenneté

De nombreux acteurs ont leur rôle à jouer dans cette transition à commencer par une volonté politique affirmée et la nomination d'un Vice-Président à la Transition Ecologique et au Plan Climat de Valenciennes Métropole et les services opérationnels de Valenciennes Métropole. Mais ce sont également tous les acteurs du territoire, entreprises, associations, particuliers, institutionnels, qui devront s'engager ensemble pour que les objectifs de réduction des GES soient atteints.

Ainsi différents pilotes d'actions ont été identifiés dans l'élaboration de ce programme.

Chaque action fait l'objet d'un suivi régulier. Le gain (en terme d'économie d'énergie, de réduction de gaz à effet de serre…) sera évalué pour chaque action réalisée en cours de parcours au travers du label Territoire Engagé Transition Ecologique.
Un bilan à mi-parcours du PCAET permettra de réaliser un état des lieux de l'avancement des actions. Ceci permettra de connaitre l'état du territoire à l'instant présent vis-à-vis de objectifs à tenir. Le détail de chaque action est disponible dans le rapport complet du PCAET.

Une synthèse des actions menées, année par année, axe par axe, est réalisée afin de dresser un état des lieux des actions menées par Valenciennes Métropole (les années précédentes sont disponibles en annexe). Des tableaux synthétiques mettent ensuite en évidence les actions engagées et à engager par Valenciennes Métropole.

Les principaux éléments ayant marqué l'année 2023

En matière de sobriété et autonomie énergétique :

Rénover le parc de logements

- Poursuite des démarches de création de la maison de l'habitat et des transitions ;
- Finalisation du Plan Local de l'Habitat avec des ambitions fortes en matière de rénovation énergétique (augmentation des subventions pour l'atteinte BBC en logement individuel) ;
- Information et sensibilisation des habitants à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Conseil France Renov ;

Sobriété énergétique des entreprises

- Reprise des petits-déjeuners de la décarbonation à destination des entreprises (thème du solaire en novembre) ;
- Conventionnement avec Pôle Energie pour accompagner les entreprises dans leur décarbonation ;
- Réponse à un appel à projet Interreg Mer du Nord HYBRID - pour la réalisation d'un cas pilote sur l'hydrogène ;

Sobriété énergétique des bâtiments publics et éclairages extérieurs

- Accompagnement de 12 nouvelles communes du territoire avec le recrutement d'un second Conseiller en Energie Partagé (24 communes sur 35 sont désormais accompagnées) dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public (bâtiments, installations d'éclairage) ;
- Réalisation des états des lieux énergétiques des 12 nouvelles communes adhérentes (sur 2023 et 2024) ainsi que de la mise à jour des suivis énergétiques annuels des 12 autres communes déjà adhérentes ;
- 13 audits énergétiques réalisés pour les communes ;
- 4 audits énergétiques ont été réalisés sur des bâtiments de l'agglomération concernés par le décret tertiaire (8 autres ayant déjà été réalisés en 2022) ;
- Décision commune prise par les collectivités de l'agglomération d'abaisser les consignes de température à 18°C dans les bâtiments publics (hors école) à partir de Novembre 2022 ;
- Montage et lancement d'un plan de sobriété au niveau du siège de l'agglomération ;

Développer les réseaux de chaleur

- Finalisation du schéma directeur des Réseaux de chaleur urbains, préparation des consultations pour sélectionner un porteur de projets ;

Augmenter la production d'énergies renouvelables

- Mise en œuvre opérationnelle du schéma de développement solaire par la réalisation d'un Appel à Manifestations d'Intérêts sur 3 terrains communautaires et sur 3 parkings communautaires, analyse des projets proposés et choix du ou des développeur(s) pour la suite ;
- Maintien du cadastre solaire ;
- Lancement d'une étude de développement de la méthanisation ;

En matière de mobilité durable :

Accélérer le développement des usages du vélo

- Renouvellement de l'aide à l'acquisition de vélos et vélos électriques avec ajout des vélos cargos ;
- Réalisation des travaux de la boucle cyclable de l'Aunelle, en complément de la boucle Un'Escaut réalisée en 2019 ;
- Adoption du Plan Vélo de Valenciennes Métropole et organisation d'un événement de promotion du vélo « Place aux Vélos » ;
- Préparation des études pré-opérationnelles pour l'aménagement des itinéraires cyclables structurants d'agglomération ;
- Poursuite du partenariat avec l'association droit au vélo (ADAV) ;
- Adoption d'une convention pluri-annuelle d'objectifs avec La Maison du Vélo visant notamment la sensibilisation et l'incitation à la pratique, la formation au savoir rouler à vélo et la réparation de vélos ;
- Etude de trafic sur les Rives Créatives afin de favoriser les modes de déplacement doux (actifs) ;

Optimiser la gestion des flux logistiques et du « dernier kilomètre »

- Engagement d'une expérimentation de service de livraison en vélos-cargos par la Maison du Vélo ;
- Consignes à colis au sein des Hubs de mobilité ;

Expérimenter de nouvelles offres de mobilité et favoriser le report modal

- Poursuite du déploiement des services dans les sites-pilotes de Hubs de mobilité (consignes à colis) ;

Développer la transition énergétique des véhicules et l'électromobilité

- Finalisation du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges pour Véhicules électriques (IRVE) et déploiement en parallèle de 4 bornes publiques supplémentaires ;
- Lancement de l'élaboration du Plan de Mobilité 2024-2034 du Valenciennois par le SIMOUV ;

Accompagner au changement et sensibiliser à l'impact des transports sur le climat

- Promotion des mobilités douces (notamment du vélo) via l'organisation et l'accueil d'évènements tels que le Rallye des Transitions et Place aux Vélos avec la ville de Valenciennes, le Vélo Tour, l'organisation d'un évènement interne pour promouvoir les déplacements en vélo des collaborateurs, l'organisation d'un évènement vélo sur les rives créatives pour les étudiants et entreprises, l'organisation d'une journée destinée aux élus du territoire à la rencontre des élus de la ville de Gand avec parcours de divers aménagements ;

En matière d'actions liées au « Mieux vivre sur le territoire » :

Développer une alimentation durable sur le territoire

- Renouvellement de l'accompagnement des communes à l'introduction de produits bio en restauration collective via un partenariat avec l'association A PRO BIO avec élargissement des interventions envers les structures sociales et entreprises (accompagnement sur les marchés,

formation, sensibilisation, suivi des marchés) ;

- Inauguration de la ferme urbaine « Ferme du Galibot » à Anzin comprenant la mise en place d'un verger, de serres et d'une solution de récupération d'eau de pluie ;
- Soutien dans le cadre de l'appel à projets ESS à l'épicerie solidaire d'Anzin pour le développement de produits en circuits courts ;

Encourager les pratiques d'agriculture durable et le stockage carbone

- Partenariat avec l'association des Planteurs Volontaires et réalisation d'un chantier de plantation de haies en milieu agricole ;

Promouvoir les espaces verts et favoriser la biodiversité

- Lancement du schéma stratégique de renaturation pour le territoire de Valenciennes Métropole visant à renforcer le stockage carbone, préserver la biodiversité et réduire les effets d'ilots de chaleur ;
- Renouvellement de l'opération Plantons le décor en partenariat avec ENRx ;
- Renouvellement du partenariat avec le PNRSE à propos de la promotion de la gestion différenciée ;
- Création d'une zone de biodiversité sur le site de production d'eau potable de Vicq ;
- Renouvellement de la convention cadre de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France pour la gestion des espaces naturels propriétés de Valenciennes Métropole ;
- Partenariat avec le PNR Scarpe Escaut sur leur opération de « Restauration des saules têtards » à l'intention des communes ;
- Démarches administratives de l'EPF pour l'acquisition de deux friches à renaturer sur Artres et Crespin ;

Réaliser des aménagements plus vertueux

- Lancement d'une étude de caractérisation des ilots de chaleur sur le territoire des 35 communes (intégrée au schéma stratégique de renaturation) ;
- En lien avec la loi climat et résilience, les élus ont acté le fait de s'inscrire dans une démarche de compensation de toute zone nouvellement ouverte à l'urbanisation, avec un ratio de 1,5 pour 1 ;
- Utilisation d'un revêtement naturel pour mobilités douces sur le parc d'activités Europescaut à Bruay-sur-l'Escaut ;
- Mise en place du fauchage différencié sur les parcs d'activités ;
- Rénovation de l'éclairage public des parcs d'activités avec des luminaires LED ;
- Adoption du Règlement Local de Publicité Intercommunal en juin, avec limitation des enseignes numériques - extinction nocturne pour tout dispositif (enseignes, publicités et pré-enseignes) en extérieur ou à l'intérieur de baies et vitrines de 22h à 6h (dérogation pour celles en activité pendant ces horaires), interdiction de dispositifs numérique sur mobilier urbain au sein de certains périmètres ;

Agir sur le petit et le grand cycle de l'eau pour préserver les ressources et réduire la vulnérabilité

- Travaux visant à limiter les débordements de pollution tels que la construction d'un stockage linéaire de régulation des eaux usées de temps de pluie sous la place de la mairie de Marly pour limiter les débordements de pollution dans la Rhonelle, idem rue Barbusse à Maing pour limiter les débordements de pollution dans l'Escaut, mise en place d'une vanne automatique de régulation des eaux usées de temps de pluie à Bruay-sur-l'Escaut pour limiter les débordements de pollution dans l'Escaut, mise en séparatif des eaux usées/eaux pluviales avenue Barbusse à Marly pour supprimer les débordements de pollution dans la Rhonelle ;
- Construction d'un bassin naturel de gestion intégrée et durable de l'eau pluviale à Bruay- sur-

l'Escaut ;

- Travaux de lutte contre les fuites d'eau potable pour limiter la sollicitation de la ressource en eau potable ;
- Action de sensibilisation des usagers d'eau potable pour éradiquer leurs fuites en domaine privé pour limiter la sollicitation de la ressource en eau potable et réduire leur facture d'eau ;
- Lancement d'une expérimentation sur la fourniture aux usagers de pommeaux de douche économes pour limiter la sollicitation de la ressource en eau potable et réduire leur facture d'eau ;
- Mise en œuvre de l'appel à projets Paiements pour Services Environnementaux « Elevage à l'herbe » lancé par l'Agence de l'Eau en partenariat avec le PNR Scarpe Escaut ;
- Mise en œuvre du plan de gestion des cours d'eau avec le lancement d'études (restauration de la continuité écologique du Moulin d'Aulnoy, étude hydroécologique du canal du Jard, restauration hydromorphologique du Sameon…) ;

Réduire les déchets et développer l'économie circulaire et le réemploi

- Réalisation d'une expérimentation sur les déchets alimentaires sur 3 communes, à Prouvy où 244 composteurs individuels ont été distribués à titre gracieux, à Anzin où 18 points d'apports volontaires ont été installés, à Préseau où 9 points d'apports volontaires ont été installés avec réduction de la fréquence de ramassage des ordures ménagères. Ceci complété d'un traitement de ces déchets par compostage électromécanique via les Alchimistes ;
- Ramassage des décharges sauvages sur plusieurs parcs d'activités ;
- Soutien dans le cadre de l'appel à projets ESS au projet Les Alchimistes ;
- Mise en place d'un repair-café par le centre social de Dutemple ainsi que d'un second par un partenariat entre la Fédération Locale Alternative Culturelle et le centre social de la Briquette, sur des fonds de la Politique de la Ville ;

Autre

- Signature d'une convention tri-annuelle avec l'association ATMO ;
- Poursuite de l'adhésion au S3PI (Secrétariat Permanent pour la Préservation des Pollutions et des risques Industriels du Hainaut-Cambrésis-Douaisis) ;

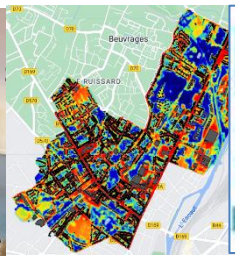

PLANTONS LE DÉCOR®
Espaces naturels régionaux

En matière d'actions liées à l'exemplarité des collectivités, l'animation et l'éducation :

Animer le Plan Climat Air Energie Territorial

- Poursuite de la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique avec mise en œuvre des actions prioritaires identifiées ;
- Poursuite des visites inspirantes à destination des élus et techniciens des communes (desimperméabilisation des cours d'écoles à Lille, des espaces urbains, et création de micro-forêts telles qu'à Templemars, puis visite autour des mobilités douces à Gand) ;

Faire preuve d'exemplarité

- Création et animation d'un plan de sobriété pour le siège de Valenciennes Métropole (Bâtiment, mobilité, numérique, achat et commande publique, déchets) ;
- Formation proposée aux agents sur la sobriété du numérique et sur l'éco-conduite ;

Rendre chaque manifestation éco-responsable

- Réalisation d'ateliers de co-construction d'un guide de l'évènement responsable ;

Développer les éco-entreprises et accompagner les entreprises existantes

- Reprise des petits-déjeuners de la décarbonation à destination des entreprises (thème du solaire en novembre) ;
- Echanges avec la CCI et la CMA sur la manière de valoriser des commerçants et artisans agissant en faveur de la transition écologique, choix porté sur la mise en place de labellisations éco-défis ;

Sensibiliser, former et accompagner l'éco-citoyenneté

- Réalisation d'évènements autour de la transition tels que le Rallye des Transitions et Place aux Vélos avec la ville de Valenciennes, ainsi qu'un évènement interne pour promouvoir les déplacements en vélo des collaborateurs et un évènement vélo sur les rives créatives pour les étudiants et entreprises ;
- Poursuite de l'Appel à Projet Permanent dédié au soutien de projets de transition écologique portés par des associations et groupes de citoyens (Association Bio Ter'Tous pour l'installation de ruches et sensibilisation aux pollinisateurs, manifestations / Association Le Baragraphe visant à éditer un guide trimestriel sur les initiatives, animations, évènements en lien avec la transition écologique);
- Création d'un groupe de travail spécifiquement dédié au PCAET au sein du Conseil de Développement, avec un travail d'abord de sensibilisation en interne auprès des membres sur les enjeux environnementaux du territoire de Valenciennes Métropole (Fresque du Climat, Intervention d'un ambassadeur Développement Durable du CERDD) ;
- Animation d'un rallye des métiers des transitions par l'association e-graine à destination des jeunes des quartiers prioritaires en parcours d'insertion ;

Les principaux éléments prévus pour l'année 2024

En matière de sobriété et autonomie énergétique :

Rénover le parc de logements

- Poursuite des démarches de création de la maison de l'habitat et des transitions ;
- Renforcement des interventions et des financements en faveur de la rénovation énergétique des logements sociaux (individuels et collectifs) et logements privés notamment à destination des ménages les plus précaires ;
- Information et sensibilisation des habitants à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Conseil France Renov ;

Sobriété énergétique des entreprises

- Organisation des petits-déjeuners de la décarbonation à destination des entreprises, à hauteur de 3 par an ;
- Suivi de l'accompagnement mené par Pôle Energie pour accompagner les entreprises dans leur décarbonation ;
- Création d'un onglet sur la transition écologique à destination des entreprises sur le site internet de Valenciennes Métropole ;

Sobriété énergétique des bâtiments publics et éclairages extérieurs

- Poursuite des états des lieux énergétiques des 12 nouvelles communes adhérentes ainsi que de la mise à jour des suivis énergétiques annuels des 12 autres communes déjà adhérentes au service de conseiller en énergie partagé ;
- 10 audits énergétiques prévus en 2024 pour les communes ;
- Poursuite des actions de sobriété énergétique au sein du siège de l'agglomération ;
- Organisation d'évènements dans le cadre du « club énergie » réunissant les 35 communes : visite d'un bâtiment « exemplaire » d'une commune du territoire (rénovation d'une école BBC avec mise en place de panneaux solaires et chaufferie bois) ;

Développer les réseaux de chaleur

- Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle du réseau de chaleur urbain (consultations, analyse des candidatures et négociations) ;

Augmenter la production d'énergies renouvelables

- Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle des centrales solaires au sol via la réalisation des études environnementales et techniques (3 sites au sol appartenant à la CAVM) ;
- Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle des ombrières de parking via la réalisation des études environnementales et techniques (3 parkings appartenant à la CAVM) ;
- Maintien du cadastre solaire ;
- Pilotage et finalisation de l'étude de développement de la méthanisation ;
- Poursuite des études de la mise en œuvre d'un réseau hydrogène avec GRTgaz ;

En matière de mobilité durable :

Accélérer le développement des usages du vélo

- Renouvellement de l'aide à l'acquisition de vélos, vélos électriques et vélos cargos ;
- Finalisation des travaux de la boucle cyclable de l'Aunelle ;
- Réalisation des études pré-opérationnelles pour l'aménagement de 4 premiers itinéraires

cyclables structurants d'agglomération définis dans le Plan Vélo de Valenciennes Métropole ;

- Accompagnement du développement de l'offre de service à destination des cyclistes, notamment le stationnement vélo sécurisé, et organisation d'un événement de promotion du Plan Vélo ;
- Renouvellement de la convention avec l'association droit au vélo (ADAV) ;

Expérimenter de nouvelles offres de mobilité et favoriser le report modal

- Etudier le projet d'un faisceau ferroviaire pour desservir le port de Saint-Saulve ;

Optimiser la gestion des flux logistiques et du « dernier kilomètre »

- Ouverture d'un hub logistique de proximité pour accompagner le développement de l'offre de service de livraison en vélos-cargos ;

Développer la transition énergétique des véhicules et l'électromobilité

- Préparation du nouveau déploiement du réseau de bornes de recharge dans l'espace public ;
- Déploiement sur 18 mois de véhicules biogaz pour la collecte des déchets ;

Accompagner au changement et sensibiliser à l'impact des transports sur le climat

- Réalisation d'un diagnostic qualité de l'air dans le cadre des études de préfiguration de la ZFE et mise en œuvre d'un réseau de micro-capteurs pour affiner les connaissances de la qualité de l'air du territoire ;
- Finalisation du Plan de Mobilité 2024-2034 du Valenciennois par le SIMOUV ;

En matière d'actions liées au « Mieux vivre sur le territoire » :

Développer une alimentation durable sur le territoire

- Renouvellement de l'accompagnement des communes à l'introduction de produits bio en restauration collective via un partenariat avec l'association A PRO BIO avec élargissement des interventions envers les structures sociales et entreprises (accompagnement sur les marchés, formation, sensibilisation, suivi des marchés) ;

Encourager les pratiques d'agriculture durable et le stockage carbone

- Renouvellement du partenariat avec l'association des Planteurs Volontaires et réalisation de plusieurs chantiers de plantation de haies en milieu agricole ;

Promouvoir les espaces verts et la biodiversité

- Finalisation du schéma stratégique de renaturation pour le territoire de Valenciennes Métropole visant à renforcer le stockage carbone, préserver la biodiversité et réduire les effets d'ilots de chaleur ;
- Proposition d'un fond de soutien à destination des communes pour mise en œuvre d'opérations de renaturation ;
- Renouvellement de l'opération Plantons le décor en partenariat avec ENRx ;
- Renouvellement du partenariat avec le PNRSE à propos de la promotion de la gestion différenciée ;
- Partenariat avec le PNR Scarpe Escaut sur leur opération de « Restauration des saules têtards » à l'intention des communes ;
- Réalisation d'une opération de plantation sur un terrain communautaire de 8000 m² ;
- Poursuite du projet de renaturation de la Cité du Corbeau de Quiévrechain ;
- Lancement des études opérationnelles pour la renaturation des deux friches situées à Artres et Crespin ;

Réaliser des aménagements plus vertueux

- Poursuivre le fauchage différencié sur les parcs d'activités ;
- Continuer la rénovation de l'éclairage public des parcs d'activités avec des luminaires LED (fin

en 2025) ;

- Remise en état de la chaussée sur le parc d'activités Mont-Houy en utilisant un procédé de recyclage ;
- Intégration de la transition écologique au sein du Contrat Quartiers 2030 pour une prise en compte transversale au sein des projets financés (biodiversité au sein des projets d'investissements, mobilités durables, réemploi, économies d'énergies, …) ;

Agir sur le petit et le grand cycle de l'eau pour préserver les ressources et réduire la vulnérabilité

- Réalisation d'une étude du schéma directeur stratégique du cycle global de l'eau pour définir la politique globale de l'eau intégrée et durable pour les décennies à venir ;
- Construction d'un stockage linéaire de régulation des eaux usées de temps de pluie rue Jean Jaurès à Marly pour limiter les débordements de pollution dans la Rhonelle, idem en amont de la station d'épuration de Bruay sur l'Escaut pour limiter les débordements de pollution dans l'Escaut, idem en Quai des Mines à Valenciennes dans le cadre des travaux d'aménagement du faubourg de Lille pour limiter les débordements de pollution dans l'Escaut ;
- Travaux de lutte contre les fuites d'eau potable pour limiter la sollicitation de la ressource en eau potable ;
- Réhabilitation et remise en service de deux réservoirs d'eau potable désaffectés du 19ème siècle de la ville de Valenciennes pour juguler les pointes de consommation pour baisser la tension sur la ressources et éviter les coupures d'eau potable ;
- Extension du réseau d'eau brute (eau non conventionnelle) pour alimenter des industriels en lieu et place de leur consommation d'eau potable pour baisser la tension sur la ressource ;
- Lancement de l'étude du potentiel de réduction des consommations électriques des installations électromécaniques sur tout le patrimoine d'assainissement ;
- Lancement d'une étude pré-opérationnelle d'aménagement de cœur de nature au droit de 5 sites naturels propriétés de Valenciennes Métropole : Fosse St Pierre, Grandes Prairies, Bois St Landelin, Marais de l'Epaix, Marais des Viviers ;

Réduire les déchets et développer l'économie circulaire et le réemploi

- Déploiement du tri à la source des déchets alimentaires (DALIM) sur tout le territoire, sous 24 mois ;

En matière d'actions liées à l'exemplarité des collectivités, l'animation et l'éducation :

Animer le Plan Climat Air Energie Territorial

- Poursuite de la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique avec mise en œuvre des actions prioritaires identifiées ;
- Poursuivre la valorisation des projets et réalisations menées dans les supports institutionnels de la collectivité ;
- Poursuite des visites inspirantes à destination des élus ;
- Travailler la mise en récit de la transition écologique du territoire ;

Faire preuve d'exemplarité

- Animation du plan de sobriété pour le siège de Valenciennes Métropole ;
- Signature d'un Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME où Valenciennes Métropole s'engage sur une progression notable vis-à-vis des référentiels Territoire Engagé Transition Ecologique et Economie circulaire ;

Rendre chaque manifestation éco-responsable

- Publication d'un guide de l'évènement responsable et animation de celui-ci ;

Développer les éco-entreprises et accompagner les entreprises existantes

- Labellisation éco-défis de 10 commerçants et artisans et promotion du dispositif ;

Sensibiliser, former et accompagner l'éco-citoyenneté

- Réponse du Conseil de Développement à l'objectif mentionné dans le PCAET (Promotion de l'éco-citoyenneté) via la sensibilisation des habitants, l'animation de réunions et ateliers dédiés ;
- Développer des évènementiels ou animations terrain lors de semaines et journées nationales en lien avec la transition écologique, et réflexion sur des goodies responsables (voir évènements sans goodies) ;
- Poursuite de l'appel à projet transition écologique à destination des associations et groupes de citoyens.

Synthèse des actions à mener par Valenciennes Métropole dans le cadre du PCAET

Les actions dont le numéro est contenu dans une case de couleur grise, sont des actions qui ont été ajoutées après l'adoption du PCAET, de par leur pertinence.

N° d'action	Intitulé de l'action	Action engagée	Action à mener
I. Sobriété et autonomie énergétique			
I.1-Rénover le parc de logements privés et promouvoir la performance			
9	Etude de préfiguration en vue de la création d'une Maison de l'Habitat et de la Transition Ecologique	X	
1	Réhabilitation thermique du parc privé ancien et actions de lutte contre la précarité énergétique (dont dispositif Bounti, OPAH)	X	
8	Information et sensibilisation des habitants par l'Espace Info Energie	X	
I.2-Rénover le parc de logements sociaux			
2	Aides à la réhabilitation du parc social	X	
3	Rénovation des logements locatifs sociaux, et notamment des quartiers NPNRU et cités minières et des logements privés sur le secteur Bleuse Borne Faubourg de Lille	X	
I.3-Sobriété énergétique des entreprises et sensibilisation du territoire à la dynamique REV3			
118	Industrie décarbonée	X	
13	Organisation d'un événement sur le sujet de l'énergie, dans le cadre de REV3		X
21	Sensibilisation du secteur tertiaire aux économies d'énergie		X
I.4-Sobriété énergétique des bâtiments publics et éclairages extérieurs			
20	Rénovation énergétique des bâtiments publics	X	
16	Rénovation des éclairages publics dans les communes et établissements publics	X	
I.5-Développer les réseaux de chaleur			
146	Etude stratégique sur les réseaux de chaleur structurants	X	
24	Démarche de déploiement des réseaux de chaleur sur le territoire	X	
I.6-Augmenter la production d'énergies renouvelables			
0	Etude de préfiguration énergétique locale	X	
31	Actions de Valenciennes Métropole en faveur des EnR	X	
31bis	Cadastre solaire	X	
33	Promotion du développement des gaz verts ou décarbonnés	X	

N° d'action	Intitulé de l'action	Action engagée	Action à mener
29	Installation d'une chaudière bois sur la commune d'Anzin	X	
II. Mobilité durable			
II.1-Accélerer le développement des usages du vélo			
46	Actions à destination des habitants pour développer l'usage du vélo et de la trottinette (dont aide au vélo)	X	
47	Réalisation d'aménagements cyclables sur le territoire	X	
II.2-Expérimenter de nouvelles offres de mobilité et favoriser le report modal			
148	Expérimenter des solutions innovantes - programme mobimix et création de MobiHub	X	
40	Réalisation d'aires de covoiturage sur le territoire	X	
42	Promotion de la plateforme régionale Pass Pass covoiturage		X
II.3-Optimiser la gestion des flux logistiques et du "dernier kilomètre"			
150	Optimiser la logistique urbaine	X	
II.4-Développer la transition énergétique des véhicules et l'électromobilité			
61	Acquisition de véhicules électriques et installation de bornes de recharge	X	
63	Installation de bornes publiques supplémentaires et promotion du service de charge Pass Pass Electrique	X	
151	Réflexions sur l'opportunité de création de station(s) GNV	X	
II.5-Accompagner au changement et sensibiliser à l'impact des transports sur le climat			
36	Développement des visioconférences et mise en place du télétravail, Valenciennes Métropole	X	
49	Incitation des salariés à recourir aux modes doux	X	
64	Remise en navigation du canal Condé-Pommeroeul	X	
166	Réouverture de ligne ferroviaire Valenciennes-Mons		X
167	Sensibilisation à la qualité de l'air et préfiguration des ZFE-m	X	
III. Mieux vivre sur le territoire demain			
III.1-Développer une alimentation durable sur le territoire			
71	Projet Alimentaire Territorial (PAT)	X	
68	Développement de l'introduction de produits locaux et biologiques dans divers établissements	X	
III.2-Encourager les pratiques d'agriculture durable et le stockage carbone			
70	Développement de l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain	X	
87	Lutte contre l'artificialisation des sols par le respect des comptes fonciers communaux indiqués au PLUi	X	
81	Actions menées par des collectivités pour développer le stockage carbone (renaturation)	X	
168	Appel à projets de l'Agence de l'Eau pour Paiements pour Services Environnementaux "élevage à l'herbe"	X	
III.3-Promouvoir les espaces verts et favoriser la biodiversité			

N° d'action	Intitulé de l'action	Action engagée	Action à mener
155	Promouvoir la gestion différenciée et accompagner les communes dans la gestion "zéro-phyto" de leurs espaces verts	X	
169	Opération restauration de saules têtards	X	
III.4-Réaliser des aménagements plus vertueux			
105	Réalisation d'opérations communautaires exemplaires (aménagements)		X
83	Développement des espaces verts en milieu urbain	X	
III.5-Agir sur le petit et le grand cycle de l'eau pour préserver les ressources et réduire la vulnérabilité			
90	Aide financière à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie	X	
158	Actions de réduction du risque inondation, érosion, ruissellement	X	
III.6-Réduire les déchets et développer l'économie circulaire et le réemploi			
96	Transformation du service public de prévention et de gestion des déchets en une mission de préservation des ressources du territoire	X	
97	Développement de la réutilisation des matériaux issus des démolitions du NPNRU dans les nouvelles constructions et aménagements d'espaces publics		X

IV. Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation			
IV.1-Animer le Plan Climat Air Energie Territorial			
102	Structuration et amplification de la communication autour du PCAET		X
103	Organisation d'un évènement annuel regroupant les acteurs du PCAET		X
104	Engagement de Valenciennes Métropole dans le programme Territoire Engagé Transition Ecologique	X	
122	Mise en place d'outils facilitant le passage à l'acte	X	
123	Organisation de visites inspirantes	X	
IV.2-Faire preuve d'exemplarité			
106	Généralisation des clauses environnementales dans les appels d'offres		X
107	Formation des agents à agir en faveur de la transition écologique	X	
113	Intégration du Plan Climat Air Energie dans les appels à projets de Valenciennes Métropole		X
101	Accompagnement des communes en qualité de l'air intérieur		X
35	Actions de Valenciennes Métropole pour limiter l'impact écologique du numérique	X	
165	Plan de sobriété énergétique de la CAVM	X	
IV.3-Rendre chaque manifestation éco-responsable			
109	Mise en place d'une charte "manifestations éco-responsables" à destination des opérateurs culturels et des clubs sportifs	X	
110	Eco-conception des événements dont Valenciennes Métropole est organisatrice		X

161	Développer un tourisme d'affaire durable et accompagner vers des labélisations		X
IV.4-Développer les éco-entreprises et accompagner les entreprises existantes			
114	Mise en place d'une éco-conditionnalité des aides aux entreprises		X
120	Essaimage de l'Ecologie Industrielle et territoriale	X	
IV.5-Sensibiliser, former et accompagner l'eco-citoyenneté			
125	Création d'un appel à projets transition écologique à destination des habitants et des associations	X	
160	Mise en place d'une éco-conditionnalité des aides ou d'une incitativité aux associations		X
138	Promotion de l'éco-citoyenneté par le Conseil de développement de Valenciennes Métropole		X

De façon plus générale, Valenciennes Métropole s'engage à :

- Agir en faveur du climat et de la qualité de l'air en coordonnant le Plan Climat-Air-Energie Territorial 2020-2026 et en mettant en œuvre les actions relevant de ses compétences
- Faire levier pour augmenter le rythme de réhabilitation thermique du parc ancien et lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne via ses politiques de l'habitat
- Informer et sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Info-Energie
- Accompagner les communes du territoire dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public (bâtiments, installations d'éclairage)
- Poursuivre la mise en œuvre d'actions en vue de prévenir les risques de ruissellement et d'inondation par débordement de cours d'eau
- Soutenir une économie locale innovante et responsable notamment en développant l'économie sociale et solidaire, l'introduction de produits locaux et bio en restauration collective
- Promouvoir la transition écologique envers les entreprises et les aider dans leur décarbonation
- Réduire la quantité de déchets produits sur le territoire en définissant un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), et rationaliser la collecte des déchets ménagers en optimisant le niveau de service et en diminuant les émissions de gaz à effet de serre ».
- Développer des réseaux de Chaleur Urbain à partir de la récupération d'énergie fatale d'industriels ou de Syndicats dont l'agglomération est membre, et ce en collaboration avec les territoires voisins
- Accompagner la structuration du développement des énergies renouvelables par la mise en place et mise en oeuvre de schémas de développement des ENR&R (Photovoltaïques, Eolien, biomasse, géothermie, méthanisation) et l'animation du cadastre solaire.
- Poursuivre la Transition énergétique des véhicules par le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques. La flotte des véhicules de Valenciennes Métropole a été renouvelée en mode électrique et hybride. Une transition a également été menée sur la motorisation des bus via le recours au biogaz.
- Développer la mobilité douce et partagée, en poursuivant les actions découlant du programme européen Mobi-Mix, du programme national InTerLUD, en aidant à l'acquisition de vélos (poursuite du dispositif engagé par Valenciennes Métropole depuis 2020) et en contribuant au renforcement du maillage cyclable (mise en œuvre du Plan Vélo validé en 2023, création de boucles cyclotouristiques supplémentaires et de pistes cyclables dans les opérations de requalification urbaine et d'aménagement des parcs d'activités).
- Favoriser la Renaturation par la plantation d'arbres, espaces verts en milieu urbain afin de favoriser le stockage carbone, la biodiversité, la lutte contre les ilots de chaleur, lutter contre l'artificialisation des sols par un comptage régulier du foncier afin de privilégier le renouvellement urbain à l'extension urbaine, intensifier les actions visant à renforcer les continuités écologiques de la Trame Verte et Bleue, adhésion et partenariat aux dispositifs

initiés par la région et EnX « opération Plantons le décor » et le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut « Pour l'accompagnement des communes à la gestion Différenciée »

- Emergence d'une réflexion d'autour d'un Projet Alimentaire avec pour objectif de favoriser les circuits courts, la résilience alimentaire et une agriculture durable. Dans les QPV, l'Agglomération a accompagné également des projets d'agriculture urbaine

Concernant la responsabilisation interne de la collectivité, plusieurs actions ont été menées en 2021, 2022 et 2023 par la mise en place d'une gouvernance au travers d'un comité de la Transition écologique et du Plan Climat en faveur du développement durable, par la création de groupes de travail thématiques permettant d'aboutir à un plan de sobriété, par l'engagement de la CAVM dans la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique.

Valenciennes Métropole souhaite poursuivre les actions engagées pour faciliter le changement de comportement des agents en faveur d'une mobilité alternative, de la réduction et du tri des déchets, de la maîtrise de l'énergie et la poursuite de la dématérialisation.

Cela passe également par des études en vue de la rénovation énergétique des bâtiments gérés par Valenciennes Métropole au titre de l'exercice de ses compétences, par de la sensibilisation, par la mise en place d'une charte pour la mise en œuvre du télétravail.

Annexes

Les principaux éléments ayant marqué l'année 2021

En matière de sobriété et autonomie énergétique :

- Lancement d'une étude stratégique liée au portage des projets de réseaux de chaleur afin de pouvoir les faire émerger ;
- Lancement de la réalisation d'un schéma de développement du solaire photovoltaïque et thermique sur le territoire avec un séminaire associé ;
- Lancement de la réalisation d'un cadastre solaire sur les 35 communes ;
- Lancement de la réalisation d'un schéma de développement de l'éolien sur le territoire ;
- Lancement d'une étude de préfiguration de la future Maison de l'habitat et des transitions ;
- Information et sensibilisation des habitants à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Conseil France Renov ;
- Accompagnement des communes du territoire dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public (bâtiments, installations d'éclairage) via le service de conseiller en énergie partagé et le recrutement d'un économe de flux visant à suivre les consommations des bâtiments de l'agglomération et programmer leur rénovation.

En matière de mobilité durable :

- Renouvellement de l'aide à l'acquisition de vélos, de vélos électriques et de trottinettes électriques, avec plus de 300 dossiers financés ;
- Suivi du parc de bornes de recharges pour véhicules électriques notamment en lien avec le réseau Pass Pass électrique ;
- Participation au programme européen «Mobi-Mix» visant à expérimenter des hubs de mobilité ;
- Conventionnement avec l'association droit au vélo (ADAV).

En matière d'actions liées au « Mieux vivre sur le territoire » :

- Accompagnement des communes à l'introduction de produits bio en restauration collective via un partenariat avec l'association A PRO BIO (accompagnement sur les marchés, formation, sensibilisation, suivi des marchés) ;
- Lancement des projets d'agriculture urbaine suite à la réponse favorable à l'appel à projet de l'ANRU et l'identification des porteurs de projet, avancée sur la sécurisation financière et programmatique ;
- Signature de la convention de partenariat avec le Parc Naturel Scarpe Escaut pour l'accompagnement des communes à la gestion différenciée ;
- Signature de la convention avec Espaces Naturels Régionaux pour la promotion, l'animation, l'assistance technique de l'opération « Plantons le décor » ;
- Développement des composteurs de quartier sur les communes de Valenciennes, Onnaing et Saint-Saulve ;
- Etude sur la mise en place du tri à la source des biodéchets, lancement d'un AMI auprès des 35 communes ;
- Accompagnement des ateliers de l'air et d'un circuit de l'air au quartier Dutemple de Valenciennes mené par Atmo en partenariat avec l'ARS et la CAVM ;
- Renouvellement de la convention annuelle avec l'association ATMO ;
- Soutien dans le cadre de l'appel à projets ESS au projet « Les Déchaînés du bocal » visant à mettre en place une filière de réemploi de bocaux en verre

En matière d'actions liées à l'exemplarité des collectivités, l'animation et l'éducation :

- Engagement de Valenciennes Métropole dans le programme d'accompagnement Territoire Engagé Transition Ecologique, recrutement d'un conseiller dédié et lancement de la démarche ;
- Organisation de visites inspirantes à destination des élus et techniciens des communes, premières visites réalisées sur le thème des déchets et sur l'éolien ;
- Création d'un Appel à Projet Permanent dédié aux projets de transition écologique par des associations et groupes de citoyens et financement de projets ;
- Sensibilisation en milieu scolaire sur la thématique du gaspillage alimentaire ;
- Réalisation d'atelier sur le zéro déchet, 400 participants tout sujets confondus ;
- Lancement d'une réunion mensuelle sur le compostage dont l'objectif est de répondre aux interrogations et de donner les bonnes pratiques.

TERRITOIRE ENGAGÉ
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les principaux éléments ayant marqué l'année 2022

En matière de sobriété et autonomie énergétique :

- Finalisation des schémas de développement Eolien et Solaire et leur approbation ;
- Mise en ligne du cadastre solaire sur les 35 communes et la communication associée ;
- Finalisation de l'étude de préfiguration de la future Maison de l'habitat et des transitions ;
- Lancement de la réalisation d'un Schéma Directeur des Réseaux de Chaleur Urbains ;
- Transfert de la compétence Réseaux de Chaleur Urbains ;
- Transfert de la compétence liés à l'aménagement exploitation des installations d'énergie renouvelable : prise de participation ;
- Lancement de la révision du Plan Local de l'Habitat ;
- Création des Déjeuners de la décarbonation à destination principalement des entreprises avec un premier atelier réalisé ;
- Information et sensibilisation des habitants à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Conseil France Renov ;
- Accompagnement des communes du territoire dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public (bâtiments, installations d'éclairage) via le service de conseiller en énergie partagé, ainsi que la réalisation de plusieurs audits énergétiques sur les bâtiments de l'agglomération ;
- Lancement d'un « club énergie », organisé par Valenciennes Métropole, dont le principe est d'organiser des évènements, ouverts à l'ensemble des communes de l'agglomération, sous formes de réunions, d'échanges et de visites de site sur le thème de l'énergie en lien avec le patrimoine public ;
- Adhésion au cd2e, centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires

En matière de mobilité durable :

- Renouvellement de l'aide à l'acquisition de vélos, de vélos électriques et de trottinettes électriques, avec plus de 600 dossiers financés ;
- Lancement du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour véhicules électriques ;
- Déploiement en cours de 8 nouvelles bornes de recharge ;

- Création de deux hubs de mobilité dans le cadre du projet européen Mobi-Mix ;
- Définition d'une première cartographie des itinéraires structurants du schéma cyclable de l'agglomération ;
- Participation à un programme national InTerLUD sur la logistique du dernier kilomètre ;
- Renouvellement de la convention avec l'association droit au vélo (ADAV).

En matière d'actions liées au « Mieux vivre sur le territoire » :

- Renouvellement de l'accompagnement des communes à l'introduction de produits bio en restauration collective via un partenariat avec l'association A PRO BIO (accompagnement sur les marchés, formation, sensibilisation, suivi des marchés) ;
- Poursuite des projets d'agriculture urbaine, suite aux études de sols, travail avec les opérateurs pour (re)dimensionner les projets, recherche de financement complémentaire, démarrage opérationnel des opérations ;
- Renouvellement de l'opération Plantons le décor en partenariat avec ENRx ;
- Renouvellement du partenariat avec le PNRSE à propos de la promotion de la gestion différenciée ;
- Consultation pour la réalisation d'un schéma stratégique de renaturation pour le territoire de Valenciennes Métropole visant à renforcer le stockage carbone, préserver la biodiversité et réduire les effets d'ilots de chaleur ;
- Etude de hiérarchisation sur l'ensemble des friches du territoire avec identification de 15 friches prioritaires d'intervention, dont 2 friches fléchées pour de la renaturation à Artres et Crespin ;
- Rencontre des communes sur le Zéro Artificialisation Nette, sensibilisation sur les enjeux de réduction de consommation foncière et identification éventuelle de zones urbanisables à supprimer pour s'inscrire dans cet objectif ;
- Accompagnement à l'animation du rallye découverte des transitions organisé par la Ville
- de Valenciennes ;
- Reprise par la CAVM du dispositif d'aide financière à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie (action initiée par le SMAV) ;
- Candidature et sélection à l'appel à projets Paiements pour Services Environnementaux « Elevage à l'herbe » lancé par l'Agence de l'Eau en partenariat avec le PNR Scarpe Escaut ;
- Mise en service de la 3ème usine de décarbonatation (par nanofiltration) sur le site de production d'eau potable de Vicq permettant ainsi aux consommateurs desservis d'avoir une eau totalement ou partiellement décarbonatée ;
- Lancement des travaux de plantation d'un boisement compensateur de plus de

deux hectares sur le site de l'Epaix sur la commune de Bruay-sur-l'Escaut (marché lancé en 2022 pour des travaux début d'année 2023) ;

- Mise en œuvre du plan de gestion des cours d'eau ;
- Poursuite du développement des sites de compostage partagé (Condé-sur-l'Escaut, Aulnoy-lez-Valenciennes, Valenciennes) ;
- Lancement de tests de tri à la source des déchets alimentaires dans un quartier d'Anzin et à Prouvy (poursuite en 2023) ;
- Distribution de 431 composteurs, 26 vermicomposteurs, 23 potagers composteurs, installation de 9 sites de composteurs partagés et 9 composteurs en établissements, expérimentation de collecte en porte à porte des déchets alimentaires sur les quartiers Dutemple et Chasse Royale, réalisation de 28 ateliers « z'héros déchets »
- Mise en place d'espace de collecte des objets ré-employables en déchetterie (4 déchetterie sur 6 d'équipée) pour favoriser le réemploi sur le territoire : plus de 50 tonnes collectées en 6 mois ;
- Concertation des élus sur l'avenir du service public de prévention et de gestion des déchets en vu du renouvellement du marché de collecte ;
- Renouvellement de la convention annuelle avec l'association ATMO ;
- Adhésion au S3PI (Secrétariat Permanent pour la Préservation des Pollutions et des risques Industriels du Hainaut-Cambrésis-Douaisis) pour 3 années (2022, 2023, 2024).

En matière d'actions liées à l'exemplarité des collectivités, l'animation et l'éducation :

- Réalisation du diagnostic Territoire Engagé Transition Ecologique à travers 7 ateliers regroupant les différents services de l'agglomération, et identification des actions prioritaires à mener ;
- Elaboration d'un plan de sobriété interne visant à réduire l'impact de l'activité du siège de Valenciennes Métropole sur les ressources en eau, en énergies et en matières premières ;
- Mise en place d'ateliers Fresque du Climat à destination des conseils municipaux des communes de la CAVM ;
- Poursuite des visites inspirantes à destination des élus et techniciens des communes, 3 visites réalisées sur les réseaux de chaleur, le solaire, et la méthanisation ;
- Essaimage de l'Ecologie Industrielle Territoriale via un partenariat avec le Pôle Synéo (organisation d'un évènement dédié, échanges avec les entreprises et mises en relations) ;
- Renouvellement de de l'Appel à Projet Permanent dédié au soutien de projets de

transition écologique portés par des associations et groupes de citoyens (Association Curieux de Nature pour la réalisation de chantiers de plantation, installation de nichoirs …/ Association Espace Citoyen du Pays de Condé pour achat de matériel d'impression 3D visant à alimenter le repair-café et réparer davantage de produits / Assocation de Parents d'Eleves de l'école Notre Dame du Sacré Cœur pour la mise en place de râteliers vélo et organisation d'un challenge de la mobilité / Association GR'INSA de l'UPHF pour la récupération et réparation de vélos à louer aux étudiants / Association Uni-Vert Sport - organisation d'un village sport planète et sensibilisation d'écoles, marathons pour le climat…. ;

- Proposition de parcours pédagogiques aux écoles du territoire pour les sensibiliser au tri des déchets, au zéro déchet et au gaspillage alimentaire ;
- Poursuite du développement des repair café : accompagnement de 2 nouvelles structures.